



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

**EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE**

Date de convocation :
12/09/2023

Date de l'affichage :
12/09/2023

En exercice : 12
 Présent(s) : 9
 Absent(s) : 3
 Pouvoir(s) : 2

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Dix-huit du mois de septembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Aurélie LEVÊQUE, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Gérald LAQUERRIERE, Antonio PREVOST.

Absents : Mesdames Servane CARON, Martine LANGLOIS et Monsieur Thibault HULLAERT

Pouvoirs : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Françoise LEAMARCHAND et Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Objet :

**Décision modificative
n°4**

**CLAPETS
SALLE DES FÊTES**

**MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -**

Annule et Remplace n°033

Dans la continuité de la mise en conformité de salle des fêtes, la commune envisage de mettre en place des clapets coupe-feu. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de réaliser le virement de crédit à inscrire au BP 2023 suivant : **DECISION MODIFICATIVE N°4**

CREDITS A OUVRIR

OPERATION	ARTICLE	MONTANT
110 SALLE DES FÊTES	21318	11 580 EUROS

CREDITS A REDUIRE

OPERATION	ARTICLE	MONTANT
172 REFECTON DE BATIMENT MAIRIE	21311	11 580 EUROS

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Marseille en Beauvaisis, le 18/09/2023

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DECOCK

Le Maire,
Isabelle DUBUT

